SMOOS www.saintmauricelesbrousses.fr

Travaux en prévision sur la D704



Débroussaillons l'Expression : le 30ème anniversaire

Informations utiles ...

Bilan des Associations ...

Et encore plus ...

Décembre 2019 N°62



Le plein de manifestations avec le comité des Fêtes

Bulletin municipal de la ville de Saint Maurice les Brousses

Infos pratiques - Mairie

Heures d'ouverture :

- 8h30 - 12h00 et 15h00 - 17h00, les lundis, mardis, jeudis et vendredis

- 8h30 - 12h00, les mercredis et samedis

Coordonnées : 29, Avenue de Limoges - 87800 Saint Maurice les Brousses

Tél.: 05 55 57 50 72 - Fax: 05 55 57 53 90 - Mail: mairie.stmaurice87@orange.fr

Santé

Médecin

Docteur Cécile CAHUZAC-POMPIER Sur rendez-vous

<u>Té</u>l : 05 55 57 53 47 - 06 84 36 67 04

Sophrologue

Pierre POMPIER Sur rendez-vous -Tél: 05 55 36 29 26

Masseur kinésithérapeute

Johann GUILBAUD

Sur rendez-vous - Tél : 06 07 53 46 71

Pédicure Podologue

Fabienne MÉAUME

Sur rendez-vous - Tél : 09 81 25 52 32

<u>Infirmières libérales,</u> soins à domicile

Gaëlle LAVIRON | Tél : 05 55 50 14 07 & Céline REBSTOCK | ou Tél : 06 81 46 73 45

Services

17

Police Secours 15

SAMU

18

Sapeurs Pompiers

Appel

Urgence

Européen

Trésorerie de Saint-Yrieix la Per.

12 avenue du Docteur Lemoyne 87500 Saint-Yrieix la Perche

Tél: 05 55 08 36 37

Conciliateur de justice

Jacques DUVERGER

Permanence : le 3^{ème} mardi de chaque

mois de 9h à 11h

112

Déchetterie, à Nexon

Tél.: 05 55 58 35 42

lundi, mercredi, vendredi et samedi

8h-12h et 13h30-17h30

Mardi de 8h-12h

La Poste, à Saint Maurice

Ouverte du lundi au vendredi de 9h30 à 12h Levée du courrier tous les jours à 12h00

SAUR

Tél.: 05 87 23 10 00

Du lundi au vendredi de 8h à 19h Dépannage 24h/24 : 05 87 23 10 01

Médiathèque, à Nexon

Tél.: 05 55 58 33 34

Ouvert Mardi de 15h à 18h, Mercredi de 10h à 12h30 et14h à 18h, Vendredi de 15h à 19h, Samedi de 10h à 12h30 et

14h à 17h

<u>Communauté de Communes</u> du Pays de Nexon/Monts de Châlus

Tél.: 05 55 78 29 29

28 av. François Mitterand 87230 Châlus

<u>Le relais assistants maternels - parents</u> « <u>Les P'tits Bouts du Pays de Nexon » à Janailhac</u>

06.33.65.85.75 et rampaysnexon@yahoo.fr

Lun., Mar., Jeu. et Ven. de 9h30 à 11h30 (Animation)

Lun., Mar. et Jeu. de 13h-17h (Permanence) et Ven 13h-17h (Nexon)

Association d'Animation et de Jeunesse du Pays de Nexon

Tél.: 05 55 58 11 05 - http://aajpn.over-blog.com/

5 Rue Jean-Jacques Rousseau - 87800 Nexon

Ouvert: lundi 14h-19h / Mar.Mer.Jeu.Ven. 9h-12h30 et 14h-19h



Equipe de rédaction :
Ce bulletin a été préparé
par les membres de la
commission
Communication, et
imprimé par nos soins

Delphine André, Jean-Marc Borderie, Bernard Chazeau, Alice Duvernet et Pierre Viale En cette fin 2019, notre commune est bousculée par divers travaux d'importance.

Tout d'abord le déplacement des divers réseaux, eau, électrique et téléphonique est une gêne pour les usagers. Ces travaux ne sont que les prémices de l'aménagement par le Département d'un « tourne à gauche » au Vieux Saint Maurice qui est programmé vers fin 2019 et 1^{er} semestre 2020.

En même temps, le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable, remplace et rénove sur Pomaret l'ensemble des conduites d'eau.

Ces interventions vont nous permettre une amélioration sanitaire et de débit pour l'eau. L'aménagement du carrefour permettra aux usagers de tourner sur Jourgnac et sur Guillat en toute tranquillité, en supprimant ma présence, tous les mois ou plus, à cet endroit lors des accidents.

Nous sommes en campagne électorale, donc toute information sur les investissements à venir est prohibée, car susceptible d'être une promotion favorable aux candidats...!

Avant de clore mon propos, je voudrais avoir une pensée pour celles et ceux qui, cette année, ont été frappés douloureusement au sein de leur famille.

Que l'année 2020 soit la plus agréable possible pour vous et votre entourage et que l'avenir se charge de couleurs afin que la solidarité existante à Saint Maurice continue d'exister pour le bien de tous.

Je vous invite le vendredi 10 janvier à 18 h 30, à la cérémonie des vœux, moment important d'échange et de connaissance.

Au nom du Conseil Municipal et de l'ensemble du personnel communal, je vous adresse mes souhaits de bonnes et joyeuses fêtes de fin d'année et mes meilleurs vœux pour l'année 2020.

Bien à vous tous.

Georges DARGENTOLLE

Décisions du Conseil Municipal

Séance du 25 juin 2019

Nombre et répartition des sièges du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Pays de Nexon-Monts de Châlus dans le cadre d'un accord local

M^r le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre de la recomposition de l'organe délibérant du Conseil Communautaire, suite aux élections municipales de 2020, il a été décidé de proposer aux Conseils Municipaux des communes membres de fixer le nombre de sièges du futur Conseil Communautaire à 35, dans le cadre d'un accord local. Il fait part de la répartition par commune, présentée ci-dessous:

Nom des communes membres	Populations municipales	Nombre de conseillers communautaires titulaires
Nexon	2559	6
Châlus	1611	4
Bussière-Galant	1335	3
Flavignac	1054	2
Saint-Maurice les Brousses	1045	2
Saint-Hilaire les Places	882	2
Saint-Priest Ligoure	672	2
Dournazac	650	2
Les Cars	630	2
Pageas	580	2
Janailhac	540	2
Meilhac	529	2
Saint-Jean Ligoure	528	2
Rilhac-Lastours	371	1
Lavignac	147	1

Le Conseil Municipal décide de fixer à 35 le nombre de sièges du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Pays de Nexon-Monts de Châlus, réparti comme ci-dessus.

Désignation d'un coordonnateur de l'enquête de recensement

La commune doit organiser en 2020 les opérations de recensement de la population et désigner un coordonnateur de l'enquête de recensement.

Le Conseil Municipal décide de désigner Nicole DUBOIS, secrétaire de Mairie, comme coordonnateur d'enquête chargé de la préparation et de la réalisation de l'enquête de recensement.

Participation financière des AO2 (Autorités Organisatrices de 2nd rang) sur les tarifs de transport scolaire

M^r le Maire rappelle au Conseil Municipal que depuis le 1^{er} septembre 2017 la région Nouvelle Aquitaine assure la gestion du transport scolaire, la commune étant autorité organisatrice de second rang. Il l'informe de la mise en place du règlement harmonisé des transports scolaires et des possibilités d'intervention des Autorités Organisatrices de 2nd rang sur le montant des participations familiales.

Le Conseil Municipal décide de ne pas participer financièrement aux tarifs proposés par la région, pour aucune catégorie.

Location du salon de coiffure

Le Conseil Municipal décide de fixer le loyer du salon de coiffure à 450€ hors charges. Il fixe également une avance sur charges à 150€ avec une régularisation en fin d'année.

Affaires diverses

M^r le Maire informe que le Docteur Cahuzac-Pompier Cécile va intégrer la maison médicale le 1^{er} août 2019.

Décisions du Conseil Municipal

Séance du 16 juillet 2019

<u>Validation du choix de la commission d'appel d'offres pour le marché GRVC 2019 (grosses réparations sur la voirie communale)</u> et demande de subvention au Conseil Départemental de la Haute-Vienne

Suite à l'avis d'appel public à concurrence concernant les grosses réparations de voirie communale, plusieurs entreprises ont présenté une offre. La commission d'appel d'offres s'est réunie le 16 juillet 2019 et a attribué le marché à l'entreprise PIJASSOU TP pour un montant de travaux de 65 753,50€ HT.

Au vu du coût des travaux, le Conseil Municipal décide de demander une subvention auprès du Conseil Départemental de la Haute-Vienne.

<u>Demande de subvention au Conseil Départemental de la Haute-Vienne pour les travaux de gestion des eaux pluviales en entrée de bourg</u>

M^r le Maire présente l'étude réalisée par l'ATEC 87 pour la gestion des eaux de pluie à l'entrée du bourg, en direction Limoges. En effet lors de fortes pluies, la mauvaise évacuation des eaux de ruissellement des terrains provoque des inondations.

Le montant estimatif des travaux est de 73 275€ HT. En raison de ce coût, le Conseil Municipal décide de demander une subvention au Conseil Départemental de la Haute-Vienne.

Séance du 19 novembre 2019

Création d'emploi d'agents recenseurs pour le recensement 2020

M^r le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de créer des emplois d'agents recenseurs afin de réaliser le recensement 2020 de la population, du 16 janvier au 15 février 2020. Trois personnes ont présenté leur candidature. M^{me} Sandrine LOISEAU et M^{me} Christine JEANJON ont été choisies pour effectuer ces opérations.

Cession de terrain pour l'aménagement du carrefour du « Vieux St Maurice »

M^r le Maire informe le Conseil Municipal que le département souhaite acquérir une parcelle de terrain d'environ 2700m² pour un montant de 1700€, afin de réaliser l'aménagement du carrefour du « Vieux St Maurice ».

Convention de servitude avec ENEDIS

M^r le Maire explique au Conseil Municipal qu'en prévision des travaux de sécurisation du carrefour du « Vieux St Maurice », ENEDIS va devoir modifier les tracés de la basse tension et de la moyenne tension en implantant provisoirement de nouvelles lignes électriques aériennes sur l'espace public, afin de réaliser ces aménagements. Il précise qu'il convient de mettre en place une convention de servitude avec ENEDIS.

Le Conseil Municipal autorise M^r le Maire à signer la convention.

Tarif redevance assainissement

Après délibération, le Conseil Municipal décide de revaloriser les tarifs assainissement comme suit :

- La redevance forfaitaire fixe par branchement sera de 80€.
- La redevance sur consommation sera de 0,95€ par m³ d'eau consommé.

Révision des tarifs communaux

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les tarifs communaux.

Prise en charge du transport des élèves de CM1 et CM2 à la piscine de St Yrieix

Sur proposition de M^r le Maire, le Conseil Municipal accepte la prise en charge des frais de transport à la piscine de St Yrieix, pour les élèves de CM1 et CM2. Le prix est de 123 € par séance, pendant six séances en mars-avril 2020.

Tarif salle des fêtes-coût enlèvement des ordures ménagères

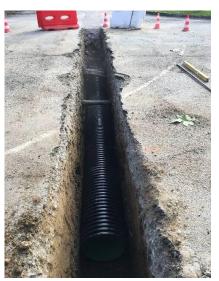
M^r le Maire rappelle au Conseil Municipal les changements concernant la collecte des ordures ménagères décidés par la Communauté des Communes Pays de Nexon-Monts de Châlus. Il précise qu'avec l'entrée en vigueur le la taxe incitative début janvier 2020, il faut envisager la répercussion de ce coût sur les tarifs de location de la salle des fêtes.

Après délibération, la décision est reportée en attendant plus de renseignements de la part de la Communauté des Communes Pays de Nexon-Monts de Châlus.

Travaux

La gestion des eaux pluviales au carrefour du cimetière

Un tuyau PVC de Ø 500 mm a été mis en place en complément du réseau existant pour collecter et canaliser les eaux de ruissellement provenant des parcelles agricoles environnantes.



Le drainage du cimetière

La tranchée drainante remplie de cailloux purge le sol à une profondeur moyenne de 1,60 m sur une longueur totale de 105 m.

Le drain qui a été mis en place dans les allées accessibles est raccordé au collecteur longeant l'entrée du cimetière.



Les travaux de voirie programmés pour 2019

L'entreprise PIJASSOU, retenue pour réaliser les travaux de voirie, n'a pu intervenir sur la période (Juillet – Septembre). L'ensemble des travaux est reporté au printemps 2020.

Les travaux dans l'école primaire « Jean MOULIN »

Les travaux programmés concernent essentiellement la salle 2, classe de Véronique DUNAU. Après avoir déménagé l'ensemble du mobilier d'école, déposé les appareils de chauffage, le sol et l'ensemble des peintures ont été refait. Dans le cadre de l'évolution des outils d'enseignement, du matériel pédagogique a été mis en place (ordinateurs, vidéo projecteur, écran...), tout ceci complété par la pose de rideaux occultants au cours des vacances scolaires de Toussaint.

Des rideaux occultants ont également été mis en place dans les salles d'Aurélie CONTRÉ et de Pascal RITTI durant même la période.

La gestion des eaux pluviales à l'entrée Nord du bourg – RD 704

Les eaux pluviales issues de ruissellement des parcelles agricoles et de la route départementale N°704, en entrée du bourg, depuis Limoges, se trouvent retenues au niveau du point bas. La canalisation d'évacuation de ces eaux en traversée de chaussée est sous-dimensionnée. Les fortes précipitations provoquent l'inondation d'une partie de la route départementale.

L'objectif des travaux est de redimensionner le réseau des eaux pluviales pour permettre l'évacuation rapide des eaux vers le talweg existant, situé dans la zone d'activités, et de déconnecter une part importante des eaux pluviales du réseau des eaux usées. Pour cela, les travaux consistent essentiellement en la pose de 105 m de canalisation Ø 800 mm dont une partie par fonçage sous la chaussée de la RD 704.

Suite à l'appel d'offres, deux entreprises ont présenté une offre ;

- Entreprise SOPCZ pour un montant de 91 992,26€ HT avec une variante à 83 944,56€ HT
- Entreprise HEBRAS pour un montant de 73 506,95€ HT

Après analyse des offres, la commission d'appel d'offres réunie le 4 septembre a retenu l'entreprise HEBRAS. Les travaux sont programmés début 2020 pour une durée approximative de 6 semaines.

Travaux

Les travaux de renouvellement du réseau d'adduction d'eau potable sur le village de Pomaret

Ces travaux programmés par le S.I.A.E.P. (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable) font partie d'un ensemble de prestations à réaliser sur les communes de Nexon et de Saint Maurice.

Suite à l'appel d'offres, c'est le groupement PRADEAU TP – CMC TP – HALARY TP qui a été retenu pour un montant total des travaux de 890 934,80€ HT.

Ces travaux se dérouleront en deux tranches sur les périodes 2019-2020. Concernant la commune de Saint Maurice il est prévu :

- Première tranche : renouvellement du réseau EP sur Pomaret, période 2019
- Deuxième tranche : renouvellement du réseau EP lotissement bourg Ouest, période fin 2020

Il est à noter que le SEHV (Syndicat Energie Haute Vienne) réalise comme prévu l'enfouissement des réseaux d'électricité sur le village de Pomaret.

Les travaux engagés par le Conseil Départemental sur le carrefour du Vieux Saint Maurice

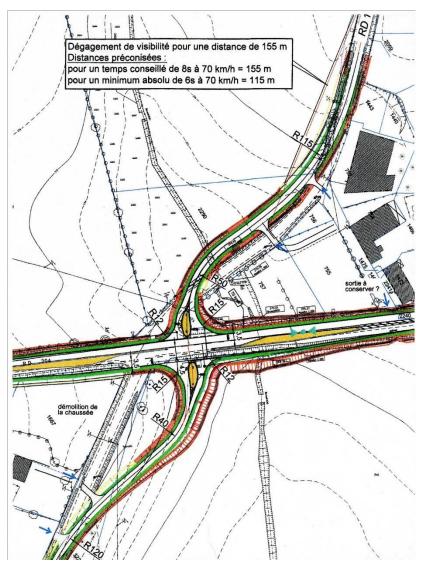
Pour sécuriser ce carrefour, le Conseil Départemental va engager des travaux sur la RD 704, la RD 11A3 et la VC 3b pour une durée de 4 mois.

Ceux-ci modifient en partie le tracé de la chaussée avec sur-largeur entraînant des emprises de terrain sur les parcelles riveraines.

Une phase de travaux préparatoires (déplacement des réseaux) a débuté dès le mois de septembre.

Les travaux consistent essentiellement en la réalisation de deux tourne-à-gauche sur la RD 704 afin de faciliter l'entrée sur les routes de Jourgnac et de Guillat.

Pour assurer le bon écoulement des eaux de source et de ruissellement, il sera mis en place des dalots de grande section, sous la chaussée de la route de Jourgnac, ainsi que sous la chaussée de la RD 704.



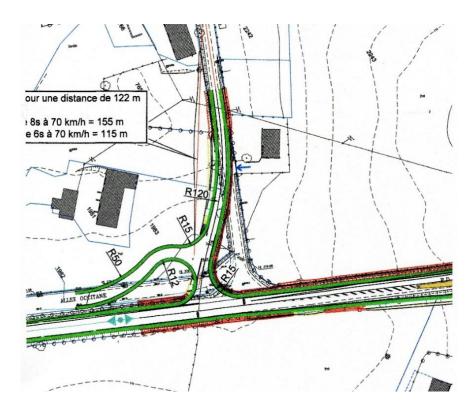
Travaux

<u>Les travaux engagés par le Conseil</u> <u>Départemental au carrefour de la VC3b</u> <u>(route du Brouillet) et RD 704</u>

Pour améliorer la sécurité des usagers de la voie communale souhaitant emprunter la RD 704 en direction de Limoges, le Conseil Départemental engage des travaux.

Les travaux consistent à remonter l'embranchement de la VC sur le profil haut de la RD 704. Cette position va augmenter le champ de visibilité des automobilistes quittant la VC pour prendre la direction de Limoges.

Ces travaux seront réalisés sur la même période que ceux du carrefour du Vieux Saint Maurice.



Infos Mairie



Le S.I.A.E.P. (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable) de Nexon, Saint Maurice Les Brousses et Janailhac :

Le délégataire de service « SAUR » est lié par un contrat de 10 ans (1 janvier 2016 – 31 décembre 2025). L'année 2018, en quelques chiffres, sur l'ensemble du syndicat :

- 254 107 m³ d'eau distribués avec un volume moyen mis en distribution journalier de 696 m³
- 1880 m³ de stockage
- 152,784 kilomètres de réseau
- 2088 branchements

Pour notre commune c'est 462 clients pour un volume distribué de 45 704 m³ (40 684 m³ en 2017)

L'ADIL 87 : un service public d'information sur le logement

Vous êtes locataire, propriétaire occupant, propriétaire bailleur, accédant à la propriété, copropriétaire... Vous souhaitez avoir des informations juridiques, financières ou fiscales relatives à la location, l'achat, la vente, la construction, la rénovation énergétique, la d'Information copropriété, l'investissement locatif, les relations de voisinage...



L'ADIL 87, créée à l'initiative conjointe du Conseil Départemental et de l'Etat, est à votre service. Des conseillers-juristes répondent gratuitement et en toute objectivité à vos questions sur l'habitat :

- Relations propriétaires-locataires : contrat de location, droits et obligations des parties, non décence, état des lieux, augmentation du loyer, dépôt de garantie, charges et réparations locatives, impayés de loyer et de charges, congé du locataire et du propriétaire ...
- Accession à la propriété : prêts immobiliers, frais divers liés à une opération d'accession, assurances, actes de ventes, contrat de construction, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat d'entreprise, garanties décennales et autres, réalisation d'études de financement personnalisées...
- Copropriété : assemblée générale, charges de copropriété, relations avec le syndic, travaux, règlement de copropriété ...
- Relations de voisinage : nuisances sonores, mitoyenneté, servitudes, ...
- Urbanisme : permis de construire, déclaration de travaux, ...
- Fiscalité immobilière : investissement locatif, taxes d'urbanisme, TVA, impôts locaux, crédits d'impôts...
- Subventions pour lutter contre la précarité énergétique et maintenir à domicile les personnes âgées ou handicapées : aides financières de l'ANAH, du Conseil Départemental, de la CAF, de la MSA, d'Action Logement, ...

ADIL 87

28 avenue de la Libération – 87000 LIMOGES

Horaires : du lundi au vendredi 9h00 à 12h30 / 13h30 à 17h30

www.adil87.org

Des permanences ont lieu près de chez vous : Ambazac, Bellac, Bessines, Châteauneuf-la-Forêt, Cussac, Eymoutiers, Magnac-Laval, Saint-Junien, Saint-Léonard-de-Noblat, Saint-Yrieix-la-Perche, Caisse d'Allocations Familiales.

Pour connaître les dates et horaires de nos permanences : www.adil87.org

Les aboiements intempestifs d'un chien... Pensez au voisinage

La présence d'un animal de compagnie au sein du logement ne doit pas constituer une source de dérangement pour le voisinage.

En France, la loi dispose que chaque propriétaire de chien doit faire en sorte que les aboiements de son animal ne perturbent pas la tranquillité du voisinage. En l'occurrence, c'est moins l'intensité ou la force des aboiements que leur répétition et leur durée, qu'ils soient diurnes ou nocturnes, qui sont pris en compte pour apprécier s'il y a ou non trouble du voisinage.



Le décret 95-408 du 18 avril 1995, qui s'applique à tous les bruits de voisinage, stipule que des aboiements ou autres sont considérés comme gênants s'ils ajoutent plus de 5 décibels en journée (7 h - 22 h) et plus de 3 décibels (22h - 7h) la nuit au bruit déjà existant dans l'environnement. Ces seuils peuvent être modulés selon la durée des aboiements et leur éventuel caractère répétitif.

Selon l'article R.1337-7 du code de la santé publique, le tapage diurne ou nocturne, dont font partis les aboiements, est punissable d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €. En cas d'agressions sonores répétées, l'article 222-16 du code pénal prévoit une peine pouvant atteindre 1 an d'emprisonnement et 15 000 € d'amende.

Infos Mairie



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 16 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2020

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, SIMPLE ET UTILE À TOUS

www.le-recensement-et-moi.fr





& votre commune



DES CHIFFRES AUJOURD'HUI POUR CONSTRUIRE DEMAIN

C'EST UTILE

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire et de son évolution permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transport à développer...

C'EST SIMPLE

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous

C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

LE RECENSEMENT SUR INTERNET : C'EST ENCORE PLUS SIMPLE!



Plus de 60% des personnes recensées ont répondu en ligne en 2019. Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre mairie ou vous rendre sur www.le-recensement-et-moi.fr

Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent. Sur notre commune:

Deux agents recenseurs
ont été recrutés par la
commune: il s'agit de
Sandrine LOISEAU et
Christine JEANJON.
Elles auront une carte
d'agent recenseur avec
leur photo. Merci de leur
réserver le meilleur
accueil.



Sandrine LOISEAU



Christine JEANJON

Bon à savoir

Sécurité publique : Quelques conseils pour se protéger

Avec les jours qui raccourcissent, la brigade de gendarmerie du pays de Saint-Yrieix appelle les habitants à être vigilants et à suivre certaines recommandations pour se protéger des cambriolages de leur habitation : en cas d'absence, ne pas apposer de mot d'absence sur votre porte, ne pas indiquer l'absence sur les réseaux sociaux, ne pas laisser de message sur le répondeur pouvant faire penser à une absence du domicile de longue durée ;

- en cas de départ en vacances, prévenir des voisins de confiance et/ou signaler son absence à la gendarmerie dans le cadre de l'opération « Tranquillité vacances »
- -en cas d'absence prolongée, penser à faire ouvrir et fermer les volets de la maison et à faire retirer le courrier de la boîte aux lettres par une personne de confiance, activer l'éclairage de manière aléatoire avec un système de minuterie respectant les normes de sécurité ; en général, entretenir la végétation autour du domicile pour ne pas donner l'impression que le lieu est inoccupé, ranger outils, échelle et matériel de jardinage dans un local fermé afin qu'ils ne puissent être utilisés pour un cambriolage, déposer les objets de grande valeur dans un coffre et dissimuler les biens attrayants et facilement transportables.

Pour protéger son habitation, divers solutions simples existent comme fermer à clé son portail d'entrée de propriété la nuit ou en cas d'absence, installer un éclairage s'activant à la détection de mouvement, équiper ses portes et fenêtres de systèmes résistants contre l'effraction. Il est aussi possible d'opter pour une protection électronique qui réponde aux prescriptions légales et/ou un dispositif de vidéosurveillance.



Pour plus d'infos : www.referentsurete.fr

Inscription liste électorale

Persez à vous inscrie ! CARTE ARE

Pour pouvoir voter lors des élections municipales du 15 et 22 mars 2020 (de 8h à 18h), il faut demander à être inscrit les listes électorales jusqu'au 7 février 2020. Certaines personnes déménageant pour des raisons particulières après le 7 février 2020 ont jusqu'au 5 mars 2020 pour s'inscrire.

Les jeunes majeurs de moins de 26 ans ont la possibilité de s'inscrire sur la liste électorale de la commune où leurs parents ont leur domicile principal, quand bien même ils ne résident pas dans la même commune (par exemple pour leurs études).

Pièces à fournir:

Justificatif de domicile (EDF, Gaz, Eau, Téléphone) au nom et prénom et daté de moins de 3 mois.

Photocopie d'un titre d'identité et de nationalité en cours de validité (Carte nationale d'identité recto/verso et passeport recto/verso en cours de validité ou périmée depuis moins de 5 ans (au jour du dépôt de votre demande), permis de conduire (valable uniquement s'il est accompagné d'un justificatif de nationalité)) Modalités d'inscription :

Se rendre personnellement à la mairie de domicile avec les pièces à fournir ou s'inscrire en ligne (www.service-public.fr) ou par courrier.

Infos Mairie

Syndicat d'élevage de Pierre-Buffière

2019 a été une année particulière pour le Syndicat d'élevage. En effet, nous fêtions les 140 ans du Comice Agricole de Pierre-Buffière et une nouvelle équipe dirigeante était élue.

Lors de l'assemblée générale du 7 décembre 2018, Jean-Claude Bardaud a souhaité quitter la présidence du Syndicat d'élevage. Nous le remercions pour son travail et son dévouement durant de nombreuses années. Un nouveau bureau est donc élu avec comme président, Damien Beaugerie.

Un peu d'histoire : le Comice Agricole de Pierre-Buffière est créé le 18 septembre 1879 à Pierre-Buffière. Il concerne les 9 communes du canton, dont Saint Maurice les Brousses. Il a lieu, alternativement, à Pierre-Buffière et à Saint Paul. Le concours est interrompu de 1915 à 1918 et de 1940 à 1945. Les moyens financiers venant à manquer, la partie concours de labour sera abandonnée en 1936. En 1937, le concours d'animaux sera ouvert aux éleveurs des communes limitrophes. En 1946, reprise du Comice Agricole avec concours d'animaux et pour une unique fois un concours de labour avec démonstration de labour tracteur. Le Comice aura lieu en Avril puis rapidement en Mars comme actuellement. 1979 verra la célébration du centenaire à Saint Paul, répétée en 1980 à Pierre-Buffière. A partir de ce moment, le concours se déroulera sur la journée avec restauration ouverte à tous depuis 1981. 1989, à Saint Paul, début de la promotion et de la vente de viande ovine par les Jeunes Agriculteurs. 1997, à Saint Paul, 1ère vente de viande bovine de race Limousine. Par 3 fois, le Comice accueillera le concours de printemps de la race bovine Limousine en 1993 à Saint Paul, en 1998 et 2008 à Boisseuil. A partir de 1998, le Comice aura lieu dans les communes historiques mais aussi dans d'autres communes du canton. Suite à des problèmes sanitaires en 1996 et 1997, il n'y aura pas de bovins, que des ovins. L'édition de 2001 à Eyjeaux se fera d'ailleurs sans bovins ni ovins, toujours pour des problèmes sanitaires.

Le comice agricole du canton s'est tenu sur la commune de Boisseuil le samedi 30 Mars 2019. Le concours d'animaux reproducteurs bovins limousins, avec près d'une centaine d'animaux présents, a été une très belle réussite. Nous tenons à féliciter tous ces éleveurs pour leur travail et pour leur fidélité à notre comice cantonal. Un stand de vente de viande bovine et ovine de production locale est proposé aux consommateurs par le Syndicat d'élevage. La coopérative l'Écusson Noir, qui regroupe des producteurs de porcs cul noir limousin, proposait ses produits réalisés avec ces porcs rustiques.

Les Jeunes Agriculteurs du canton sont toujours mobilisés pour servir tout au long de la journée un très grand nombre de repas et organiser le dîner qui clôture la journée à la salle du Crouzy. Nous les félicitons pour leur travail. Nous remercions également les GVA pour leur participation. Nous tenons à remercier toutes les personnes et à tous les fidèles bénévoles qui contribuent au bon déroulement de cette journée ; la municipalité de Boisseuil et ses employés communaux qui nous a accueillis cette année ainsi que les autres communes du canton qui nous offrent une aide précieuse.

Nous vous donnons rendez-vous en 2020, le Samedi 28 Mars à Saint Hilaire Bonneval.

Le Syndicat d'élevage de Pierre-Buffière, son président et tous les membres vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2020.



Infos Mairie

Passage de clés à l'école Jean Moulin

Après de nombreuses années comme directeur de l'école Jean MOULIN, Daniel FAYE a passé le relais à Aurélie CONTRÉ.

Un passage de témoin ou plutôt de clés est venu symboliser le départ de Daniel et l'arrivée d'Aurélie. Bonne, active et longue retraite Daniel.





Le Lundi 2 décembre, la société Atmos'fer basée à St Maurice les Brousses a reçu le prix Commerce et artisanat décerné lors de la 3^{ème} édition des trophées des entreprises de la Haute-Vienne (organisée conjointement par le Populaire du centre, la chambre de d'industrie commerce et Limoges et de la Haute-Vienne et la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique.



CONSCRI MUNHCHRIL DES TEUNES



L'année 2019 se termine. Le Conseil Municipal des Jeunes a clôturé son mandat en organisant le TELETHON 2019

Cette journée de solidarité a débuté en matinée par une randonnée pédestre sur notre belle commune, suivi du verre de l'amitié pour les participants. L'après-midi s'est poursuivi par des jeux de société dans la salle JULIETTE GRECO. La manifestation s'est achevée par la projection du film « Thomas PESQUET, l'envoyé spatial » pour être en accord avec le thème « TOUJOURS PLUS HAUT » fixé par le TELETHON 2019.

On compte sur vous pour faire de cette journée de solidarité une réussite pour le TELETHON 2019.

Après quatre années d'activité du CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES, il devient très difficile de motiver nos jeunes à s'investir pour leur commune et leurs concitoyens. Peut-être qu'une nouvelle génération de jeunes nous amènera à retenter l'expérience, mais pour l'instant ce n'est pas le cas. Le CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES tire sa révérence en cette fin d'année 2019.

Merci à tous ceux qui nous ont soutenus pendant ces quatre années, surtout un grand merci à mes « p'tits conseillers » sur qui j'ai pu compter et aux « grands conseillers » qui ont été présent à mes côtés, de belles rencontres enrichissantes et pleines de souvenirs.

A très bientôt, Pierre BOISSIERE.



Association des Parents d'élèves

L'Association de Parents d'Elèves a pour unique objectif de récolter des fonds, intégralement reversés aux coopératives scolaires, et ce en organisant tout au long de l'année de nombreuses manifestations. Nous travaillons en étroite collaboration avec l'équipe enseignante.



Présidente : Céline VEDEL - ape.smlb@gmail.com

L'année dernière nous avons reversé 1000€ par classe, qui seront utilisés pour les sorties, achat de matériel ... Nous tenons à remercier les parents qui participent tout au long de l'année à nos actions.

L'année scolaire 2019-2020 a débuté par l'Assemblée Générale de l'association qui a désigné le nouveau bureau. Puis la première réunion, nous a permis d'accueillir les nouveaux membres et organiser les manifestations de l'année. Il n'est d'ailleurs pas trop tard pour nous rejoindre si vous souhaitez participer à la vie de l'école. Tous les bénévoles sont les bienvenus.

Nous avons commencé l'année par la vente de bulbes en octobre et la traditionnelle photo de classe.

Le 16 novembre, nous vous avons retrouvé pour notre première soirée de la saison, avec le loto qui rencontre toujours un franc succès. Comme chaque année de nombreux lots de valeurs étaient en jeu. Nous remercions encore tous les généreux donateurs qui permettent la réalisation de cette manifestation.

Pour les fêtes, nous avons organisé une vente de chocolat avec cette année un chocolatier de Saint Yrieix la Perche « La Chouette Gourmande » en plus d « Initiatives » le partenaire de tous les projets scolaires. Par cette démarche, l'APE soutient aussi le commerce local.

Cette année, nous tiendrons un stand au Marché de Noël organisé par le comité des fêtes de la commune le dimanche 15 Décembre.

L'année 2020 commencera par une grande soirée. Le Vendredi 31 janvier à 20h30 Tao le magicien animera un spectacle de magie d'1h30 pour le plus grand bonheur des petits comme des grands. Pensez à réserver votre soirée !!!!!

Le week-end du 4 avril une autre manifestation est en cours de préparation ... un peu de patience ... Arrivera ensuite le temps de planter nos légumes avec la vente de plants aux alentours de la mi-mai. Nous terminerons l'année scolaire avec la traditionnelle kermesse qui aura lieu le 26 juin en même temps

que le spectacle de l'école.

En attendant de vous retrouver pour nos différentes manifestations, les enfants et nous-mêmes vous remercions pour votre participation et votre fidélité.

Retrouvez toute notre actualité sur la page Facebook « APE Assoc Parents Elèves Saint Maurice les Brousses ».

Céline VEDEL

Comité des Fêtes

Le comité des fêtes est en charge de l'animation dans notre petite ville de Saint Maurice les Brousses. Il essaye avec les moyens à sa disposition d'innover et de proposer des activités pour tous.

Contact: Karine GENIN (Présidente) - karinegenin@orange.fr

L'année 2019 a encore été riche en événements et en manifestations. Je remercie chaleureusement les bénévoles pour leurs idées, leur dynamisme, leur disponibilité et leur travail.

La troupe de théâtre a présenté son spectacle de fin de saison le samedi 29 juin. Spectacle qui a ravi petits et grands qui étaient nombreux lors de cette représentation.

Pour la rentrée, une nouvelle activité hebdomadaire a été mise en place le mardi de 20h15 à 21h00 : Le Step animé par Céline VEDEL. Elle vient compléter l'activité Gym le mardi de 19h30 à 20h15.

L'activité théâtre est reconduite, animé par Françoise Roux, avec 4 groupes le mardi de 17h à 18h et le jeudi de 16h45 à 17h45, de 18h à 19h et de 19h à 20h30. Il reste quelques places sur le groupe du mardi (enfant à partir de 8 ans)





Le traditionnel vide grenier d'automne a accueilli une soixantaine d'exposants. Le temps étant avec nous, la journée a été agréable. Merci à tous les bénévoles pour leur participation dès l'aube!

L'après-midi halloween a vu une affluence de monstres et sorcières en tout genre venus s'amuser, se faire maquiller, fabriquer des sucettes monstrueuses et défiler à la lueur des flambeaux.

Des membres de la troupe de théâtre « Les enfants du théâtre » de St Maurice ont présenté 3 contes : « Hansel et Gretel », « L'apprenti sorcier » et « Le serpent à fenêtre ». On remercie Françoise, l'intervenante théâtre pour sa patience et son implication. Le concours de Citrouille a eu du succès avec 6 participants. Bravo à eux pour leur créativité. Un grand merci aux habitants de St Maurice qui ont gentiment et généreusement ouvert la porte à la horde de petits monstres lors de la descente aux flambeaux qui a clôturé cet après-midi bien rempli.



Pour finir cette année, le samedi 14 décembre, la troupe « Les enfants du théâtre » de St Maurice les Brousses vous présentera sa pièce de Noël. Les portes de l'Espace Juliette Gréco s'ouvriront à 18h30 pour une représentation à 19h. Notre troupe, forte de ses 33 actrices et acteurs de tout âge sera ravie de vous accueillir. Venez nombreux, entrée libre

Comité des Fêtes

Le comité des fêtes est en charge de l'animation dans notre petite ville de Saint Maurice les Brousses. Il essaye avec les moyens à sa disposition d'innover et de proposer des activités pour tous.

Contact : Karine GENIN (Présidente) - karinegenin@orange.fr

Le dimanche 15 décembre aura lieu le désormais traditionnel marché de Noël à la salle Juliette Gréco. Comme chaque année, de nombreuses activités, jeux et tombola vous seront proposés. Le père Noël nous donne rendez-vous à partir de 14h. Alors n'hésitez pas à venir faire un tour ce dimanche pour dénicher le cadeau qui vous manque, jouer ou tout simplement flâner!

Depuis un an, un marché hebdomadaire est mis en place le samedi matin de 9h à 13h. Vous y trouverez des fruits, des légumes, des huitres, des confitures, une épicerie associative et un traiteur asiatique. Nous sommes à la recherche d'un boucher et d'un fromager pour compléter le marché.

Pour l'année à venir voici la liste des manifestations que vous propose l'association :

- Dimanche 23 février 2020 : Concours Mario Kart Wii
- Dimanche 12 avril 2020 : Chasse aux œufs
- Dimanche 17 mai 2020 : Vide grenier de Printemps
- Week-end du 06 et 07 juin 2020 : Fête foraine (Marché Pique-nique, Concours de tarte ...)
- Samedi 27 juin : Spectacle de fin d'année de la troupe « Les enfants du théâtre »
- Dimanche 13 septembre 2020 : Vide grenier d'Automne
- Samedi 31 octobre 2020 : journée Halloween
- Samedi 12 décembre 2020 : Représentation de noël de la troupe « les enfants du théâtre » de St Maurice
- Dimanche 13 décembre 2020 : Marché de noël

Pour rappel un blog est à votre disposition : http://comitedesfetesstmaurice.eklablog.com/ . Vous y retrouverez les photos des manifestations. N'hésitez pas à vous inscrire à la newsletter afin d'être informé des nouvelles publications

Une page Facebook est aussi à votre disposition (Tapez comité des fêtes de saint Maurice) dans la barre de recherche Facebook. Vous pourrez ainsi suivre l'actualité de l'association et être informé rapidement des différentes manifestations

Si vous souhaitez participer à la vie festive de votre village, si vous avez des idées, des envies, n'hésitez pas à nous rejoindre. Nous serons ravis de vous accueillir pour nous aider à réaliser et animer une ou plusieurs manifestations. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à nous contacter.

Afin que le comité puisse continuer à vivre et à vous divertir NOUS AVONS BESOIN DE VOUS! Rejoignez-nous!



Débroussaillons l'Expression

Depuis 1990, l'association organise des concerts de chanson française -artistes des scènes actuelles- à Saint Maurice les Brousses et, depuis peu, sur le territoire de la Communauté de communes du Pays de Nexon. Autour d'une équipe grandissante de bénévoles, les spectacles sont d'année en année de plus en plus renommés et les spectateurs encore plus nombreux aux rendez-vous. Si l'aventure vous tente:

Contact: Patrick TEXIER - debexprescenes@gmail.com - www.debroussaillons-lexpression.com

Scènes d'Automne 2019 une belle récompense pour les 30 ans !

Un guichet fermé pour le vendredi avec, comme nous nous y attendions, des personnes déçues de ne pas avoir réservé ... et pour le samedi, ce n'était pas loin ! Au total pas moins de 933 personnes se sont rassemblées pour nos concerts ! MERCI !

C'est la récompense de 30 ans de bénévolat pour que vive dans notre commune une manifestation culturelle reconnue et attendue alors même que de nombreux lieux ferment.

Tout s'est déroulé dans la bonne humeur avec le sourire, chacun prenant à cœur son rôle et ses responsabilités pour un déroulement, technique et logistique, parfait. Merci bien sûr à tous les bénévoles de l'association qui m'entourent et œuvrent depuis des années mais aussi à Rock Métal Camp avec qui nous avons noué un partenariat et même une amitié dès leur création, rencontre très riche de deux cultures.

La Rue Kétanou nous a, comme prévu, enflammé une salle comble avec un public qui lui a bien rendu l'hommage mérité; spectacle à vivre difficile à raconter mais une chose est sûre, nous savons pourquoi nous avons fait ce choix ce sont des artistes de cœur, simples, accessibles et profondément humains. Dakota Hope, la levée de rideaux, duo plutôt habitué à des « café concert » a su surmonter son émotion face à une salle comble pour se faire adopter du public.

Samedi, dans un tout autre style, Pas Vu Pas Pris a fait son show sur scène et dans la salle, même si peu de place était disponible, pour emporter avec eux un public, il faut bien le dire, qui ne les connaissait pas vraiment et venu essentiellement pour Soviet Suprem ; beau concert et belle performance!

Soviet Suprem, parlons-en, un style électro, boîtes à rythmes mélangé à des instruments traditionnels comme le violon a électrisé la salle avec une mise en scène très théâtralisée, bravo pour la prestation.

Encore une belle page de tournée et déjà il faut écrire la nouvelle, nous comptons sur vous pour faire des propositions et/ou aller donner votre avis ; consultez notre site, proposez, n'hésitez pas, la programmation est pour vous, sans public... pas de spectacle!

Une seule adresse: http://www.debroussaillons-lexpression.com/

Dans la série des remerciements, nous n'oublions pas la municipalité qui nous accueille et nous soutient maintenant depuis 30 ans..., les commerçants et artisans de Saint Maurice, Nexon et des environs, fidèles eux aussi depuis l'origine. Nous avons la chance également d'être suivi pas la Communauté de Communes et le département.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter, au nom de toute l'équipe de Débroussaillons l'Expression, d'excellentes fêtes de fin d'année et, à l'année prochaine pour de nouvelles aventures en musique!





Association Motos Tourisme « Les Motoriciens »

Contact: Daniel TRASSARD (Président) - daniel.trassard@orange.fr - 06 84 55 88 98



25 au 28 mai 2019 : le Vercors

<u>Samedi 25 mai 2019</u>, sept motos (13 personnes) sont au départ de Feytiat pour une balade touristique dans le Vercors. Après un délicieux repas à l'auberge du Cocher à Vazeilles sur la route du Puy en Velay et une petite pause café à Lamastre, nous continuons notre périple vers Valence, Pont Royan et St Martin en Vercors par la route des petits goulets. Chaleureusement accueillis à l'Hôtel du Vercors par Joëlle où nous resterons 4 jours et apprécierons les savoureux dîners cuisinés par Jean-Pierre.

<u>Dimanche 26 mai</u>: les gorges de la Bourne

Un tronçon du circuit prévu étant inaccessible à cause des récentes intempéries, nous avons quand même pu admirer une jolie cascade et de très beaux points de vue sur le contournement de cette zone.

De retour en amont de ces gorges très étroites, nous atteignons la célèbre station de ski de Villars de Lans où nous visitons les rues piétonnes et déjeunons en terrasse. L'après-midi, nous redescendons par les gorges d'Engins et les crêtes jusqu'à Lans en Vercors puis rentrons à St Martin.

<u>Lundi 27 mai</u>: la route de Combe Laval - plus belle route du Vercors (Combe Laval) à flan de falaise avec de superbes panoramas. Le col de la Bataille étant fermé, nous avons dû emprunter le col de Tourniole, déjeuner à Barbières pour arriver à Die, célèbre pour sa «Clairette », vin blanc pétillant. Après une pause rafraîchissante, nous rentrons à l'hôtel par le magnifique col de Rousset.

<u>Mardi 28 mai</u>: la route des Ecouges - gorges avec de magnifiques cascades et forêt par le col de Mont Noir sous la pluie pour rejoindre via des routes étroites, les gorges du Nan. Après avoir déjeuné à Rovon et vu la météo pluvieuse, nous décidons de rentrer à St Martin.

Nous espérons avoir fait découvrir cette belle région unique et méconnue dans une ambiance conviviale.







15 et 16 juin 2019 : les sentiers des Causses

8 personnes au lieu de 16 comme prévu, étaient présentes à cette sortie. Accueil toujours aussi sympa et week-end sous le soleil et la pluie mais en toute convivialité.



1 septembre 2019 : les « Motards contre le Cancer »

Cinq membres de l'AMT ont fait le déplacement pour cette journée bien remplie très agréable par les routes typiquement limousines. Le matin balade de 90 km côté sud en passant par le Palais sur Vienne, Panazol, Feytiat, Le Vigen, Solignac, Bosmie, Beynac, Séreilhac....Midi : repas pris au centre Jean Moulin à Limoges.

L'après-midi balade de près de 120km côté nord accompagnée de la pluie en passant par Couzeix, Nieul, Peyrilhac, Cieux, Montrol Senard,

Mortemart. Puis arrivée à Bellac où la municipalité et un goûter nous attendaient. Le retour par les villages typiques de Roussac, Le Buis, Thouron, Compreignac, Bonnac ... Belle journée pour une noble cause avec 230 motards au grand cœur et plus de 4000 € de bénéfices qui iront à la lutte contre le cancer.

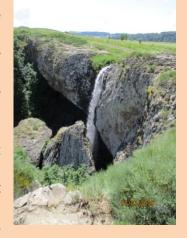
Association Motos Tourisme « Les Motoriciens »

Contact: Daniel TRASSARD (Président) - daniel.trassard@orange.fr - 06 84 55 88 98



6 et 7 juillet 2019 : l'Aubrac

<u>1er jour</u>: la Corrèze aux villages typiques, les Tours du Merle - ensemble de maisons fortes formant un castrum (place fortifiée) du XIIème et XVème siècles sur la commune de St Geniez O Merle. Le Cantal avec le village de St Etienne Cantalès - halte pique nique près du lac, plus grand lac artificiel d'Auvergne, recouvrant l'ancienne vallée de la Cère, superficie de 563 ha, barrage poids-voûte haut de 69m, au cœur de paysages vallonnés et boisés remarquables de la châtaigneraie du Cantal. L'après-midi, Aurillac, Arpajon, Carlat, visite de Mur en Barrez et son église St Thomas de Canterbury avec comme particularité le gisant en clé de voute unique en France, le barrage de Sarrans, Paulhenc. Puis dans un environnement très boisé de part et d'autre de la Truyère, entre Cantal et Aveyron, on retrouve le Pont de Tréboul – pont médiéval et suspendu traversant la Truyère construit lors de l'installation du barrage de Sarrans, Chaudes-Aigues



station thermale eaux les plus chaudes d'Europe affections, le barrage de Grandval, puis arrivée à Fridefont au Belvédère de Mallet pour un repas sympa et une nuit très chaude.

2ème jour : petit déjeuner en terrasse, détour au viaduc de Garabit, majestueux et impressionnant ouvrage d'art enjambant les gorges de la Truyère, l'une des plus belles réalisations de Gustave Eiffel. Puis reprise du circuit des monts du Cantal et la route des thermes vers Faverolles, St Chély, Fournels et son splendide château, Brion, Malbouzon, très beaux petits villages de Lozère. Le Buron de Cap Combattut lieu typique, au milieu de vastes étendues de prairies d'élevage, nous attendait pour le déjeuner alliant poutres bois, voutes pierre et subtil décor. Que c'était beau! Après ce coin paradisiague, direction de la cascade de Déroc, chute d'eau de 30m du ruisseau quittant le lac de Salhiens qui rejoint dans la vallée le ruisseau de Plèches affluent du Bès. Magnifique falaise de basalte (roche volcanique) traversée par la cascade, vestiges d'une coulée de lave et sous la cascade grotte avec ses orgues basaltiques. Toujours en Lozère avec le village de Nasbinals et ses maisons en pierre noire bâties autour de l'église romane Sainte Marie, construite au XIème siècle par la Dômerie d'Aubrac, l'Aveyron avec le village d'Aubrac célèbre pour sa Dômerie (ancien monastère) qui fut d'abord un refuge pour les pèlerins en route pour Saint Jacques de Compostelle, Saint Côme d'Olt plus beau village de France, où Antoine d'Estaingt, évêque d'Angoulême et prieur de St Côme fit bâtir entre 1522 et 1532 une église gothique flamboyant au clocher tors flammé, village médiéval, Espalion, et le village d'Estaing, au cœur de la vallée du Lot, classé parmi les plus beaux de France avec son beau château trônant au milieu du village et le paysage féérique blotti dans un écrin naturel de collines. Week-end de dépaysement, sous le soleil et la chaleur 30°.



13 octobre 2019 : Repas de fin d'année

11 membres de l'AMT se sont retrouvés à l'auberge à Glanges . Après un accueil très sympa, nous avons savouré un très agréable repas en toute convivialité et bonne humeur



<u>11 janvier 2020 à 10h au stade St Maurice les Brousses:</u> Assemblée Générale où la présence de tous les membres reste souhaitée suivie d'un apéritif offert par l'AMT.

« Les Motoriciens » souhaitent à tous de très joyeuses fêtes de fin d'année 2019 et une bonne année 2020 Le Président Daniel Trassard

Club de Pétanque

Engagé dans différents championnats et concours, le club de pétanque de St Maurice les Brousses vous accueille. Contact : Olivier LAPORTE (Président) - 06 81 66 15 88

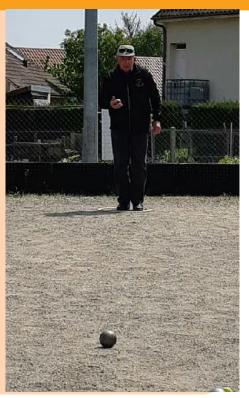
La fin de saison est arrivée, mais plutôt que d'écrire le bilan des résultats du club, le conseil d'administration et moi-même avons décidé de rendre hommage à Monsieur André DUPUY.

Figure emblématique du club, dédé fut le fondateur de celui-ci à la fin des années 70. Il en fût le président pendant 23 ans avant que je prenne sa succession. Représentant du club dans plusieurs championnats de France, il fût également membre du comité départemental. En début de saison, il taquinait toujours le cochonnet sur différents concours mais malheureusement la maladie a remporté la dernière partie au mois d'octobre. Le club lui doit énormément et ne l'oubliera jamais.

Nous vous souhaitons tout de même de passer de bonnes fêtes de fin d'année et nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine.

Le Président,

Mr O. LAPORTE



La Joie de Vivre

La joie de Vivre est le club du 3ème âge de la commune de Saint Maurice les Brousses. Il a vocation à faire se retrouver ses adhérents autour de repas, manifestations et voyage de groupes.

Contact : Marie-Jeanne BRISSAUD (Présidente) - 05 55 57 51 03

Nous voici presque au terme de cette année, voici quelques nouvelles de notre club.

Nous sommes partis en promenade dans le Lot, le 13 juin, à l'arrivée, dégustation de produits régionaux apéritifs avec toasts au foie gras, ensuite nous avons goûté du vin du Lot blanc, rosé et du rouge puis balade dans le magasin pour d'éventuels achats. Nous sommes montés sur un bateau pour un déjeuner gastronomique, tout en

baladant sur le Lot. Ensuite direction le petit train pour visiter la ville de Cahors. Nous sommes repartis en car pour le retour, tous contents de notre journée (sans pluie).

Notre loto du mois d'Octobre a été une nouvelle fois une réussite. Pour notre repas du 23 novembre nous étions 79 personnes, un repas délicieux.

Nos prochaines activités pour 2020 : assemblée générale le mardi 14 janvier avec les galettes, Le 22 février notre pot au feu, le 19

avril notre loto, le 16 mai notre repas (le club fêtera ses 40 ans)

Nous prévoyons un voyage pour le mois de Juin. Le club vous souhaite à tous de joyeuses fêtes La présidente M J Brissaud

MARCHE HEBDOMADAIRE

Un marché de producteurs vous accueille tous les samedis de 9 h à 13 h sur la place de l'église.

Vous y trouverez des légumes et des produits alimentaires bio au détail, des confitures, des produits de la mer, des nems et autres spécialités asiatiques et des agrumes en provenance directe d'Espagne.

A ce marché du samedi, les lundis soirs un Food Truck et les vendredis soirs une rôtisserie complètent l'offre alimentaire ou culinaire.



L'ENTREPÔT



L'association L'entrepôt s'installe dans l'ancienne usine de porcelaine Faye (lys impérial). Avec comme activité principale la Recyclerie créative dédiée à la création, au développement durable et au lien social. Plus concrètement vous pourrez y amener les objets dont vous voulez vous séparer, ils y seront nettoyés

Des ateliers réparation, bricolage, et création y seront également proposés dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Nous souhaitons laisser une place aux artistes en proposant un espace d'exposition au sein de la Recyclerie. Par la suite nous aimerions organiser des événements culturels tout au long de l'année.

Inauguration et vernissage de L'entrepôt le 16 janvier 2020.

réparés et/ou transformés pour leur donner une nouvelle vie.

N'hésitez pas à venir nous voir dès le 1^{er} novembre 2019 à l'usine pour y déposer des objets, chiner et discuter avec nous.

Vous pouvez également nous soutenir en adhérents à l'association, en faisant un don, en participant au financement participatif, où même en donnant un peu de votre temps...

Plus d'informations sur notre page Facebook: Recyclerie L'entrepôt Adhésion sur le site helloasso : l'entrepôt ou au 06.87.46.72.87

SALON DE COIFFURE (0689315487)

Après la fermeture du salon de coiffure, du bas du bourg, Sylvie VOISIN a demandé d'installer son activité à St Maurice les Brousses.

La commune a donc décidé de rénover entièrement l'ancien cabinet de la kinésithérapeute et c'est donc depuis le 1^{er} octobre que Sylvie vous accueille dans son salon de coiffure, au 33 avenue de Limoges, face à la maison médicale, avec la place de l'église comme parking.



Histoire du Bourg : Le lavoir communal

Les périodes de canicule qui se succèdent nous contraignent à avoir une gestion plus rigoureuse de nos ressources naturelles en eau. Nombreuses sont les personnes qui puisent leur eau d'arrosage dans notre lavoir communal. Malgré les périodes de sécheresse, les sources ont toujours alimenté les deux bassins.

On peut retracer l'histoire des différents lavoirs connus dans le bourg de Saint Maurice.

Un premier lavoir privé se trouvait à l'origine dans une enclave parcellaire située à l'arrière des habitations, côté Est du bourg. Ce petit bassin était alimenté par le trop plein du puits d'un riverain. A l'heure actuelle, l'écoulement de l'eau a été capté et canalisé vers le réseau des eaux pluviales. On peut voir l'emplacement de ce petit lavoir dans le chemin public dit « du vieux lavoir » qui relie la place de l'église à l'extrémité de la rue des peupliers.

Dans les années 1923-1924, le conseil municipal engage des démarches pour la construction d'un nouveau lavoir. Un emplacement est choisi à proximité de possibles captages, la parcelle de terrain est acquise en 1924. En 1926 ce nouveau lavoir de 6m par 4m et 0.80 m de profondeur est construit. Il est toujours alimenté par une source située à 150 m dans le pré attenant. Ce lavoir se situe en face du cimetière, à l'arrière de la maison de Mme VAREILLE. Bassin non couvert, les

lavandières étaient soumises aux intempéries.

Le 19 Avril 1962, le conseil municipal demande l'agrandissement du terrain de sport (actuellement terrain de jeux, crèche...) et la création d'un lavoir pouvant servir en même temps de point d'eau incendie. Melle BONNET, propriétaire des terrains, serait disposée à céder à l'amiable les deux parcelles convenant à la demande du conseil municipal. Considérant que l'indemnité réclamée pour droit de captage n'est pas exagérée, le conseil décide l'acquisition de ces terrains pour la somme de 9214 NF. Cette dépense sera couverte pour 4000 NF par le legs de Mr TARRADE, ancien maire.

par le

Saint Maurice. Les sources
les animaux de l'agriculteur,
râce à ces bassins couverts, le

Ce lavoir sera construit en 1964 par l'entreprise NARDOU de Saint Maurice. Les sources captées alimenteront le lavoir ainsi que deux abreuvoirs pour les animaux de l'agriculteur, propriétaire des sources, ceci conformément aux actes notariés. Grâce à ces bassins couverts, le lavoir était utilisé par tous les temps. L'arrivée de la machine à laver le linge aura raison de l'utilité d'une telle structure.



Ce bâtiment était devenu « une verrue » à l'entrée du bourg. En 2008, le conseil municipal décide la démolition de la bâtisse et l'intégration des deux bassins dans une nouvelle structure.

C'est au printemps 2009 que les deux bassins ont été recouverts par une structure bois donnant l'aspect que nous connaissons aujourd'hui.

A votre service

Alimentation, Restauration, Epicerie ···

- KAT'N DO: Bar, Tabac, Presse, Loto, Snack ... 6 Avenue de Limoges, 05 55 57 50 04
- L'ATELIER DES TROIS SŒURS : Confitures, Gelées... 06 23 19 83 86
- L'INSTANT GOURMAND : Restaurant La Plaine, 05 55 36 29 38
- LACHAUME CHRISTOPHE: Revendeur de bières FURTH 06 15 42 53 88
- LE PAIN RETROUVE : Boulangerie, Pâtisserie Place de l'église, 05 55 57 51 99
- MADELEINES BÉBÉ: Madeleines, Chocolats ... Rue des Lauriers, 05 55 58 21 33
- MI CASA: Pizzeria Avenue de Limoges, 05 55 50 16 30

Artisanat: Bâtiment

- ECO'N HOME: Construction et rénovation de l'habitat ZA des Lauriers 05 55 36 29 28
- JOURDE CYRILLE: Peintures, revêtements muraux et sols 06 88 12 05 04
- NGUYEN DENIS: Carrelage, Plomberie 06 68 62 86 09 ou 05 55 04 10 97
- NICO DEPANNE : Réparation et remplacement Menuiserie Bois/Alu/PVC 06 18 53 60 72
- SEB.TERR.ASS: Terrassement, Assainissement ... 06 73 17 39 00
- TOUPANCE OLIVIER: Plomberie, chauffage, Sanitaire 06 75 67 23 37 ou 05 55 00 60 82

Entreprises locales

- ATMOS'FER: Ferronnerie d'art ZA des Lauriers, 06 76 95 77 34
- CAUQUIL FRERES: Carrosserie, Réparation, Dépannage ZA des Lauriers, 05 55 57 52 52
- GEDIMAT : Matériaux, bricolage 4 Allée Occitane, 05 55 57 58 50
- SMB MOTOCULTURE: Vente et réparation matériels de parcs et jardins ZA des Lauriers 05 55 57 50 02

Artisanat: Divers

- MENUDIER ELAGAGE: Elagage, Abattage, Entretien parc, tailles ... 06 87 03 23 50
- MMPB: Pédicure bovin 06 62 94 02 63
- PEYRAT MICHEL: Mécanique Agricole, Gaz 28 Avenue de Limoges 05 55 57 50 60
- SARL FAUCHER ET FILS: Exploitation forestière, Aliments bétail, ... Pomaret, 05 55 57 50 70

Services

- L'ENTREPOT LA RECYCLERIE : 06 87 46 72 87
- SALON DE COIFFURE: Sylvie Voisin 33 Avenue de Limoges 05 55 58 26 31 ou 06 89 31 54 87

Etat Civil 2019

Naissances: 9 Mariages: 3 Décès: 5

En application du règlement européen sur la protection des données RGPD, entré en vigueur le 25 mai 2018, il n'est plus possible d'indiquer des données personnelles dans nos publications. Par conséquent dans l'immédiat la rubrique « Etat civil » recensant « naissances », « décès » et « mariages » ne figure plus dans le magazine. Nous étudions quelles informations sont susceptibles de paraître à l'avenir non seulement en accord avec le RGPD mais aussi en accord avec les personnes concernées.

André DUPUY

Notre ami André, vient de nous quitter. Conseiller Municipal à mes côtés, il a été aussi un animateur hors pair des associations qu'il a présidées.

Il a su mener haut les couleurs de Saint Maurice les Brousses, au club du 3^{ème} âge La Joie de Vivre et au club de Pétanque des espoirs.

Il a été en tant qu'ancien combattant d'Algérie, un efficace « Porte-drapeaux », présent à toutes les commémorations.

Merci Dédé pour ton implication.

Georges Dargentolle

Manifestations à venir (Décembre 2019 - Juin 2020)

Date	Organisateur	Occasion	Lieu	
		Décembre		
Samedi 14	Comité des Fêtes	Spectacle Théâtre Enfants	Espace Juliette Gréco	
Dimanche 15	Comité des Fêtes	Marché de Noël	Espace Juliette Gréco	
Vendredi 31	Association Parents/Elèves	Spectacle de Magie	Espace Juliette Gréco	
Janvier				
Vendredi 10	Commune	Vœux de la Municipalité	Espace Juliette Gréco	
Mardi 14	La Joie de Vivre	Galette des Rois	Espace Juliette Gréco	
Février				
Vendredi 22	La Joie de Vivre	Soirée Pot au feu	Espace Juliette Gréco	
Samedi 23	Comité des Fêtes	Tournoi de Mario Kart	Espace Juliette Gréco	
Avril				
Samedi 4	Association Parents/Elèves	Manifestation à définir	Espace Juliette Gréco	
Dimanche 12	Comité des Fêtes	Chasse aux œufs	Espace Juliette Gréco	
Dimanche 19	La Joie de Vivre	Loto de l'association	Espace Juliette Gréco	
Mai				
Samedi 16	La Joie de Vivre	Repas des 40 ans	Espace Juliette Gréco	
Dimanche 17	Comité des Fêtes	Vide greniers de Printemps	Places du bourg	
Samedi 30	RockMetalCamp	Festival	Lac de Plaisance St Hilaire les P.	
Dimanche 31	RockMetalCamp	Festival	Lac de Plaisance St Hilaire les P.	
Juin				
Samedi 6	Comité des Fêtes	Fête foraine	Places du bourg	
Dimanche 7	Comité des Fêtes	Fête foraine	Places du bourg	
Vendredi 26	Association Parents/Elèves	Kermesse de l'école	E. Juliette Gréco/Cour Ecole	
Samedi 27	Comité des Fêtes	Spectacle Théâtre Enfants	Espace Juliette Gréco	